



PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE

Fixez-vous des objectifs pour réaliser des économies.



APPLIQUER LA LÉGISLATION ÉNERGÉTIQUE, UNE NÉCESSITÉ QUI A SES AVANTAGES

Les entreprises sont les premiers acteurs de l'économie concernés par l'évolution du cadre légal en matière d'énergie. Grâce au PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE, ces obligations peuvent être respectées tout en obtenant des déductions et des subventions.

Alliez écologie et économies

Afin d'appliquer la législation sur l'énergie et le CO₂, la Confédération a mis sur pied un instrument appelé « **convention d'objectifs** ». Ce programme consiste en une série d'objectifs de réduction de la consommation que les entreprises s'engagent à atteindre, après en avoir fixé les lignes directrices avec un spécialiste en énergie. Selon le type d'activité et de consommation, ce programme permet aussi aux entreprises de répondre à leurs obligations, de bénéficier de subventions et d'être exemptées de taxes.



Romande Energie est l'un des spécialistes de l'énergie accrédités par l'Agence Cleantech Suisse (act), organisme mandaté par la Confédération pour établir des conventions d'objectifs et suivre leur mise en œuvre. **Notre offre PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE s'occupe de la partie administrative et technique de cette démarche.**

COMMENT SE PASSE UN PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE ?

Une convention d'objectifs s'établit sur 10 ans. Durant cette période, une première analyse du site est réalisée, laquelle permet de fixer un objectif final qu'il faudra alors atteindre. Pour ce faire, l'état de la convention et le suivi des engagements sont mesurés chaque année. En plus, grâce à la convention d'objectifs, qui offre plus de souplesse que les autres modèles des cantons, il est possible de se faire exempter des taxes CO₂ et RPC en ajoutant des options. Dès lors, il deviendra possible pour votre entreprise de **toucher le remboursement des taxes que vous payez en contrepartie d'un engagement de réduction.**

Nous vous accompagnons pour déterminer la meilleure option pour votre entreprise.

UN APERÇU

DE CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE AVEC NOUS



QUELS SONT LES AVANTAGES CONCRETS ?

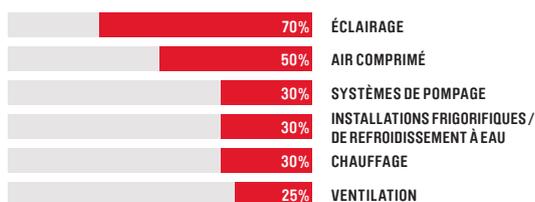
Les avantages sont les mêmes pour tous les types d'entreprises: **économie d'énergie et réductions financières**. Et dans le cas des grands consommateurs, les conventions d'objectifs universelles sont reconnues par les autorités ayant mis en place cette législation. Enfin, l'autre grand avantage de ces conventions universelles est qu'elles intègrent les prescriptions futures de la Confédération en matière d'énergie.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES COÛTS ?

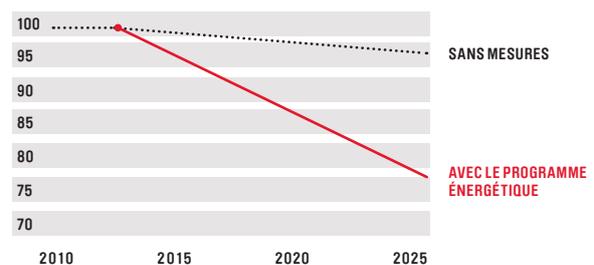
Les coûts induits par la mise en œuvre d'une convention d'objectifs peuvent être détaillés comme suit:

- La 1^{re} année, les coûts sont concentrés sur l'audit énergétique nécessaire à l'identification des actions de performance énergétique, l'évaluation et la priorisation de celles-ci, la rédaction de la convention d'objectifs et les frais d'enregistrement auprès de la Confédération.
- Les années suivantes, vous serez facturé chaque année pour le suivi de votre convention d'objectifs.

POTENTIEL DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS VOS DIFFÉRENTS SECTEURS



LES ÉCONOMIES ÉNERGÉTIQUES ENVISAGEABLES À MOYEN ET LONG TERMES (EN %)



LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

1 LANCEMENT

Vous partagez avec nous les informations de votre site et nous présentez vos activités.

2 ANALYSE ÉNERGÉTIQUE

Nous analysons vos données énergétiques et élaborons une proposition d'actions.

3 CONVENTION D'OBJECTIFS

Nous déterminons les économies en énergie et CO₂ que vous pouvez réaliser, puis soumettons votre projet aux autorités.

4 SUIVI

Chaque année, nous contrôlons le succès des mesures et valorisons les résultats auprès des autorités. Selon les objectifs, vous bénéficiez de déductions financières et d'attestations.

Pour prendre rendez-vous ou en savoir plus,
www.romande-energie.ch

0800 233 826 / maitrise@romande-energie.ch

3 RAISONS DE VOUS DÉCIDER POUR UN PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE :

1. Vous obtenez un programme de mesures énergétiques priorisées avec délais de retour sur investissement.
2. Vous bénéficiez de l'expérience de Romande Energie : plus de 15 ans dans les audits énergétiques.
3. Vous disposez d'une solution sur mesure qui favorise votre compétitivité.

